

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Les Herbiers, 25 rue Gâte Bourse, le 24/02/2025

Présents :

- JONGEN Angélique, gérante, titulaire de 50% des parts
- MARC Erwan, associé, titulaire de 50% des parts

Total des parts sociales représentées : 100%

L'Assemblée générale Extraordinaire de la Société Civile Immobilière A.J.E s'est réunie sur convocation de JONGEN Angélique, en sa qualité de gérante.

Ordre du jour :

1. Transfert du siège social
2. Modification des statuts
3. Pouvoirs pour formalités

Après délibération, les associés adoptent les résolutions suivantes :

1. Changement du siège social

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la SCI de l'adresse 25, rue Gâte Bourse 855500 Les Herbiers, à 7, rue de la Prise d'Eau, 85500 Les Herbiers, à compter du 1^{er} mars 2025.

2. Modification des statuts

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

Ancienne rédaction :

Le siège social est fixé à 25, rue Gâte Bourse, 85500 Les Herbiers.

Nouvelle rédaction :

Le siège social est fixé à 7, rue de la Prise d'Eau, 85500 Les Herbiers.

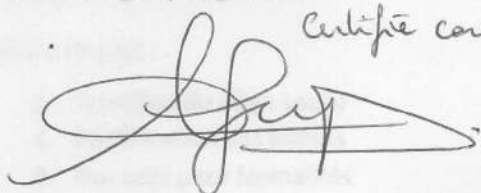
3. Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée donne tout pouvoir à JONGEN Angélique, pour accomplir les formalités nécessaires auprès du Greffe du tribunal de commerce et de toute administration compétente.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h,

Fait aux Herbiers, le 24/02/2025

JONGEN Angélique, gérante

Certifié conforme


MARC Erwan, associé



2. Modification des statuts

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

Ancienne rédaction :

Le siège social est fixé à 25, rue Gille Boireau, 85500 Les Herbiers.

Nouvelle rédaction :

Handwritten initials and date
J. E. 11